
RELANCE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° DNCMP/ 64 /S/2019-2020 POUR LA FOURNITURE DE CONNEXIONS ENTRE LE SIEGE DE L'INSTITUT NATIONAL DE SECURITE SOCIALE DU BURUNDI (I.N.S.S.) ET SES AGENCES ET BUREAUX DISTANTS.

Date de publication : 02 / 06 / 2020
Date d'ouverture des offres : 22 / 06 / 2020

1. Objet.

L'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous plis fermés, pour la fourniture de connexions entre son Siège et ses Agences et Bureaux distants (transmission nationale).

2. Financement du marché.

L'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) financera le marché sur ses propres fonds, exercice 2019-2020.

3. Spécification du marché.

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

La fourniture prévue dans le cadre de ce marché est en un seul lot :

-Fourniture de 7 connexions permanentes dédiées d'une capacité de 1 Mbps chacune entre le Siège de l'INSS et ses 6 Agences et 1 Bureau situé à l'API (transmission nationale).

-Fourniture d'une connexion permanente dédiée de 10 Mbps entre le Siège de l'INSS et 1 Bureau situé à l'Avenue des paysans, en zone ROHERO, à BUJUMBURA (transmission nationale).

L'installation des liaisons pour la fourniture des connexions est à exécuter dans un délai maximum de 15 jours calendaires à partir de la date de réception de la notification définitive du marché et la durée du contrat de fourniture des connexions est de 12 mois à partir de la date de début effectif de connexions.

4. Condition de participation.

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales possédant les capacités juridique, technique et financière nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée aux articles 153, 161 et 162 du Code des Marchés publics.

Les associations sans but lucratif (ASBL) ne sont pas éligibles pour ce marché.

2

5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de l'I.N.S.S, B.P. 1600, à Bujumbura Tél. 22 26 9526, contre versement de **VINGT CINQ MILLE FRANCS BURUNDAIS (25.000 FBU)** sur le compte n° 1121/005 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) au nom de l'INSS et **VINGT CINQ MILLE FRANCS BURUNDAIS (25.000 FBU)** sur le compte n° 1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) au nom de l'OBR. Il peut également être consulté dans les locaux de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS), Service informatique, au premier étage bureau n° 119 ou 120. **Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission** type inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

Toute question concernant le présent Appel d'Offres doit être adressée par écrit à la Direction Générale de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS), en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins dix (10) jours calendaires avant la date limite de remise effective des offres.

6. Présentation de l'offre.

Les soumissionnaires doivent soumettre leurs offres en un seul lot et les présenter en 2 enveloppes intérieures dont l'une contient l'offre technique et l'autre l'offre financière. Ces enveloppes seront ensuite glissées dans une enveloppe extérieure. Cinq (5) exemplaires dont un original et 4 copies sont exigés pour chaque offre.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission (Garantie bancaire) de **HUIT CENT MILLE FRANCS BURUNDAIS (800.000 FBU)** établi selon le modèle en annexe.

Les offres devront être soumises à la Direction Générale de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) immeuble siège, rez-de-chaussée, bureau n° 013 ; Tél : 22269508 ou 22269544 au plus tard le 22/01/2020 à 9 heures précises. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

7. Validité des offres.

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

8. Date limite de dépôt des offres.

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard le 22/01/2020 à 9 heures précises.

Toute offre reçue après la date et heure limites ne sera pas prise en considération.

¹ Direction Générale de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) immeuble siège, rez-de-chaussée, bureau n° 013, Tél : 22269508 ou 22269544.

9. Séance d'ouverture des offres.

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants dans la salle de réunions de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) immeuble siège, deuxième étage, le 27.../06/2020 à 9 heures 30 minutes. Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la séance et donne une copie à l'Autorité Contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres

Tous les soumissionnaires présents ou leurs représentants doivent signer leur présence.

10. Critères de qualification.

Les exigences en matière de qualifications sont:

a) Pour l'enveloppe renfermant l'offre technique :

- Les bordereaux de versement d'achat du DAO portant le numéro du marché;
- La garantie de l'offre (Garantie bancaire suivant le modèle en annexe) ;
- L'attestation de non-redevabilité aux impôts et taxes en original délivrée par les Services de l'OBR et en cours de validité;
- L'attestation de non-redevabilité en original délivrée par l'INSS du Burundi et en cours de validité;
- Le certificat d'immatriculation fiscale (NIF);
- Les attestations de non faillite et de non litige délivrées par le Tribunal de Commerce en cours de validité ;
- Une copie de statuts juridiques (personne morale);
- Une copie de diplôme du chef de projet certifiée conforme à l'original par les services du Ministère ayant l'Education dans ses attributions et le CV signé par lui-même datant au plus 1 mois;
- L'adresse fixe et connue du soumissionnaire ;
- En cas de groupement, un acte de groupement notarié de rester solidaire durant toute la période de l'exécution du contrat et un NIF du Groupement ;
- Le registre de commerce (copie) ;
- Déclaration de non conflit d'intérêt ;
- Le certificat d'exploitation (ou licence d'exploitation)

b) Pour l'enveloppe renfermant l'offre financière :

- La soumission établie suivant le modèle en annexe ;
- Le bordereau des prix unitaires conformément au modèle en annexe ;
- Le délai d'exécution.

N.B : La non production et/ou la non-conformité d'un des documents exigés cités aux Points a) et b) entraînera l'élimination de l'offre au cours de l'analyse Conformément à l'article 183 du Code des Marchés Publics.

11. Critères d'évaluation.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

- Capacité juridique de l'entreprise ;
- Capacité technique de l'entreprise ;
- Capacité technique du Chef du projet aligné ;
- Montant de l'Offre financière.

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme administrativement et techniquement et évaluée **la moins disante**.

12. Adresse.

L'adresse détaillée de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) est : Chaussée Prince Louis Rwagasore, BP 1600 BUJUMBURA, Tél : 22269508 ou 22269544.

Bujumbura, le 28/05 / 2020

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'INSS

Emmanuel MIBURO
Général Major

